

**AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR**

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98
Courriel : contact@aesr.fr
aesrmoto@aesr.fr
permispl@aesr.fr
Sarl au capital de 45000€
www.aesr.fr

DOCUMENT DISPONIBLE AU PUBLIC**PROCEDE DE POSITIONNEMENT****I/ LES CONDITIONS D'INFORMATION AU PUBLIC SUR LES PRESTATIONS PROPOSEES :****1° - CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :****- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les locaux. (pas de véhicule aménagé)**

Nous pouvons prendre en charge, les personnes ayant un handicap qui ne nous oblige pas à avoir un véhicule aménagé sous réserve de validation du cerfa 14880*02 de médecin agréé préfecture de votre département de domicile dans le cadre enseignant de la conduite.

Pour la partie théorique : l'établissement est accessible PSH.

Sous réserve de :

Visite médicale : elle peut être gratuite dans le cas d'une régularisation pour les personnes un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50 % décidé par CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Si vous êtes dans ce cas, ***vous n'avez pas à avancer les frais***, le médecin sera réglé par la Préfecture (apporter une preuve-justificative de votre situation de Handicap).

Référent PSH : BONOMO Jean-Pierre.

**AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR**

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98

Courriel : contact@aesr.fr
aesrmoto@aesr.fr
permispl@aesr.fr

Sarl au capital de 45000€
www.aesr.fr

Lien de communication et titulaire de formation pour les personnes ayant des troubles de Dyslexie.
En Partenariat : AFIPH Vienne.

Responsable pédagogique : BONOMO Jean-Pierre

- DELAIS D'ACCES D'INSCRIPTION :

- théorie : pas de délai pour l'entrée en formation au Code
- pratique : 30 jours avant la formation avant le démarrage de la pratique.

2°/ - PRE-REQUIS : pour toutes les formations :

- pièce identité (âge indiqué dans les programmes et les permis déjà obtenu)
- justificatif domicile
- JDC (17 ans)
- permis obtenu (suivant les demandes de permis)
- visite médicale suivant les demandes de permis (cerfa 14880*2)
- mandat ANTS pour les présentations examen du permis

3°/ - OBJECTIFS : Etre un conducteur responsable et citoyen respectant la réglementation et l'environnement en effectuant la formation avec ou sans examen du permis.

Un accompagnement individuel avec un suivi de votre progression personnalisé disponible à la demande du bénéficiaire.

4°/ - DEROULEMENT DU POSITIONNEMENT :

- .Accueil, informations
- .Programme
- .Devis,
- . Evaluation initiale,

**AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR**

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98

Courriel : contact@aesr.fr

aesrmoto@aesr.fr

permispl@aesr.fr

Sarl au capital de 45000€

www.aesr.fr

- . Procédé de positionnement
- . Contrat faisant apparaître le coût des prestations et document pour les tarifs supplémentaires hors contrat.
- . Parcours individuel : document décrivant selon le résultat obtenu de l'évaluation initiale : les compétences pratiquées et l'investissement attendu du bénéficiaire pendant la formation.
- . Documents obligatoires de label et Qualiopi
- . Documents inscription ANTS pour les examens du permis

- . Accès Code pour la formation théorique (tests en ligne)
- . Salle de code : thèmes affichés mensuels . horaire de 17 h 00 à 18 h 00
- . Examen du Code dans organisme au choix
- . @livret pour le suivi pédagogique pour les formations / A2, B, BE, -C-CE-DE-
livret support : pour les formations AM, L5E, A, B96
- . Formation Pratique : avec véhicule suivant la formation
- . Bilan de compétence ou examen blanc
- . L'accompagnement au Permis

- . Post-Permis : formation proposée à la demande pour la filière du B (AAC-Conduite Supervisée-Boîte Automatique).

II – EVALUATION INITIALE DEPART

- Moyens Evaluations :

- . **sur support mis en ligne** lors de la commande : sur aesrmoto.fr
-formation 2 roues : AM- L5E(125 cm²) – A

- . **sur tests en ligne**

- formations A1/A2
- formations filière du B : Conduite Accompagnée -Traditionnelle - Supervisée -



AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98

Courriel : contact@aesr.fr

aesrmoto@aesr.fr

permispl@aesr.fr

Sarl au capital de 45000€

www.aesr.fr

Boite automatique

. tests sur supports à remplir:

- B96 remorques -4t250
- BE remorque + 4t250<7t écrit
- PERMIS C(E) marchandise– D (E) transport en commun

III/ - FORMATIONS

1°/ DUREE : théorique et pratique par formation :

THEORIE :

-Pendant les formations : mise à jour durée 1 heure : **AM-L5E-A-B96**

-Entrainement au Code moto et livre code : 3 MOIS à 6 MOIS pour le **A1/A2**

- Entrainement au Code et livre de code : 3 MOIS à 6 MOIS. Pour les formations de la filière du **B**

- Pour les formations **BE et Groupe Lourd** : mise à disposition accès code (payant) ou l'examen du code doit être obtenu depuis moins de 5 ans avant l'entrée en formation pratique.

**AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR**

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98

Courriel : contact@aesr.fr

aesrmoto@aesr.fr

permispl@aesr.fr

Sarl au capital de 45000€

www.aesr.fr

PRATIQUE :**2 roues :**

-AM (cyclo – quadricycle-vehicule)	14 ans	: 8 HEURES
-A1 (16 ans) - A2 (18 ans)		: 20 HEURES
A2 après A1		: 15 HEURES
- L5E (titulaire du B)		: 7 HEURES
-A passerelle A2 à A (2 ans permis A2)		: 7 HEURES

Filières du B :

-B - AAC (dès 15 ans) ou BA	: 20 OU 22 HEURES POUR LA CONDUITE ACCOMPAGNEE
-BOITE AUTO	: 13 HEURES

Post permis filière B : 7 HEURES sur une journée

Conduite Supervisée en B ou Boite Auto :

. prés requis : formation initiale du B ou BA (B : 20 heures – BA : 13 heures + 2 HEURES RV PREALABLE avec accompagnateur, obtention du code, 18 ans.
consulter : aesr.fr/postpermis aesr.fr/aviscodesrousseau/étape4postpermis

**AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR**

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98

Courriel : contact@aesr.fr

aesrmoto@aesr.fr

permispl@aesr.fr

Sarl au capital de 45000€

www.aesr.fr

Formation et Permis Remorque :

- | | | |
|------|---|---------------------|
| -B96 | : | 7 heures (1 jour) |
| -BE | : | 21 heures (3 jours) |

Permis du Groupe Lourd :

- | | | |
|------------|---|--|
| -C-CE-D-DE | : | 6 JOURS EN FORMATION ACCELEREE (48 heures)
vendredi à vendredi examens du 6 ^e jour à 15 ^e jour suivant les places
d'examen. |
|------------|---|--|

PROGRAMMES : disponibles sur le site : aesr.fr/permisauto/moto/poidsourd

SUIVANT le référentiel REMC : Education Mobilité Citoyenneté

> PERMIS AUTO > filière du B – AAC – CS et Boite Auto (4 compétences)

> MOTO > AM - L5E – A - A1/A2 (4 compétences)

> REMORQUE : B96 – BE (4 compétences)

> POIDS LOURDS > C-CE-D-DE (5 compétences)

Heure de conduite et accompagnement à l'examen avec utilisation des véhicules (en présentiel) avec un enseignant.

L'accompagnement pédagogique : le suivi théorique et pratique, sont disponibles pour l'outil de gestion Codes Rousseau pour les formations allant au permis : B-BA-BE-C-D. ou livret de suivi pour les formations : le AM - L5E – A - B96.

Bilan de compétence : pour les formations AM - L5E – A - B96



AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98
Courriel : contact@aesr.fr
aesrmoto@aesr.fr
permispl@aesr.fr
Sarl au capital de 45000€
www.aesr.fr

Attestation de formation : délivrée si niveau requis atteint (AM-L5E-A2-B96)

Présentation à l'examen final du permis de conduire :

Résultat obtenu : délivré et transmis directement par RDV Permis au candidat.

LA FORMATION POST-PERMIS : proposée à chaque candidat titulaire jeune conducteur de la filière du permis B :

Conduite accompagnée – Traditionnel – Supervisée et Boite automatique

Cette formation d'une journée, elle est suivie **entre six et douze mois après l'obtention du permis**, a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de sur confiance au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant. Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de 2 deux ans de permis.

Réduction de la période probatoire

En suivant ce stage, la période probatoire est réduite à 2 deux ans, au lieu de trois pour les formations traditionnelles (et à un an et demi au lieu de 2 ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée), sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis.

Consulter : [aesr.fr/postpermis/programme \(tarif\).](http://aesr.fr/postpermis/programme (tarif).)

IV - CAS D'ABANDON

PROCEDURE PREVENTIVE POUR EVITER L'ABANDON :

1ERE OPTION : 3 MOIS D'INSCRIPTION

soit le candidat notifie son absence avant et une traçabilité de sa demande est inscrite dans l'outils de gestion. (suivant le motif invoqué : *accident, maladie grave*. cela permet de décaler de 3 mois supplémentaires sa formation sans frais supplémentaire de report de formation).

**AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR**

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98

Courriel : contact@aesr.fr

aesrmoto@aesr.fr

permispl@aesr.fr

Sarl au capital de 45000€

www.aesr.fr

2EME OPTION : 6 MOIS D'INSCRIPTION

On n'a pas d'information du stagiaire pendant 6 mois : les accès entraînement code se bloquent automatiquement : une prévenance par courriel est envoyée à l'élève et ou représentant légal par l'auto-école.

DECISION DE POURSUIVRE AU-DELA DE 6 MOIS POUR LA PARTIE PRATIQUE :

-Pour les élèves mineurs, les parents doivent contacter l'auto école afin faire une situation de la progression pour la poursuite de la formation.

Pour son représentant légal : un état de progression est transmis par l'outil de gestion afin d'alerter le bénéficiaire du délai de fin de contrat pour la formation initiale de 12 mois.

- Pour les élèves majeurs : un état de progression est transmis par l'outil de gestion afin d'alerter le bénéficiaire du délai de fin de contrat pour la formation initiale de 12 mois.

CAS D'ABANDON :

- l'élève notifie l'abandon : l'auto-école répertorie dans le tableau de suivi et abandon avec le motif et une proposition chiffrée de remboursement de la partie non consommée si payée d'avance.

V/ - UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE

Mr BONOMO, responsable pédagogique : gérant, formateur BAFM, enseignant : B, B96, BE et titulaire des permis groupe lourd.

Mme BONOMO : responsable : label - certification – appels d'offres : formatrice B et BE.

Inscription administrative :

Mr POSTORINO lien élève : la formation 2 roues

Mme TOUNSI lien élève : formation Remorques et Groupe Lourd

6 formateurs : A, B, B96, BE, C-D(E) 3 formateurs 2 roues et 3 formateurs groupe lourd
tous formateurs permis B



AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98
Courriel : contact@aesr.fr
aesrmoto@aesr.fr
permispl@aesr.fr
Sarl au capital de 45000€
www.aesr.fr

VI/ - TARIFS : DISPONIBLES PAR FORMATION, consulter : aesr.aviscodesrousseau
. tarif de la formation : B – AAC – BA – B96 – BE – C-D CE-DE

- . forfait code : aesr.aviscodesrousseau/codeal'autoecole
Organisation du code : aesr.fr/informationsdiverses/organisation du code
- . coûts supplémentaires hors tarifs de base du contrat :

Une proposition chiffrée peut être remise sans engagement.

Financements possibles : OPCO, Entreprise, CPF, Individuel et marchés.

VII/ - INDICATEUR DE RESULTAT :

aesr.fr/informationsdiverses/tauxréussite

Bilan annuel disponible sur une année glissante concernant les taux de réussite et première et deuxième présentations avec le nombre d'heures en moyenne par formation.

VIII/ - ENQUETE SATISFACTION TRAITEMENT

ENQUETE SATISFACTION : document à compléter.

Avis à donner sur : aesr.fr

avis codes rousseau
avis google
CPF

Un suivi permet d'identifier la procédure mise en place pour les actions d'amélioration sur la base des indicateurs à améliorer.

Une réponse au bénéficiaire sera apportée dans le délai maximum de 10 jours.

**AUTO ECOLE DE ST ROM - AESR**

Chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS
ag E2406900260

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
ag E1403800190

SIRET 512025073100088

agence : 20 rue du collège 38200 VIENNE
SIRET 51025073100047
DA 82691190169

Tél : 04 37 04 44 98

Courriel : contact@aesr.fr

aesrmoto@aesr.fr

permispl@aesr.fr

Sarl au capital de 45000€

www.aesr.fr

IX/ - RECLAMATION

Un traitement des réclamations est effectué et suivi : aesr.fr/informationsdiverses/reclamations

X/ - VEILLE :

Post formation pour les formations de la filière du B.

Autres formations accessibles : détail sur les programmes (chap VEILLE).

INFORMATION PUBLIC sur la Veille réglementaire de la sécurité routière :
aesr.fr-informationsdiverses/veille